

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 88 (1979)
Heft: 7

Artikel: Les camps d'information pour les professions soignantes de la Croix-Rouge suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soucie guère, car des exemples étranges nous montrent suffisamment où cela mène lorsque l'Etat seul s'empare de la politique sociale et de la santé.

Pour réaliser une politique de la santé optimale, comme aussi pour réaliser un travail Croix-Rouge optimal, il faut en permanence être disposé à utiliser les technologies modernes, les ressources financières et les connaissances scientifiques pour le bien des hommes mais, d'autre part, cette intervention rationnelle doit être faite dans un esprit humanitaire, en tant que contrepoids dans *l'anonymat social* qui représente un aspect négatif des sociétés industrialisées. L'Etat collectiviste *veut* la dépersonnalisation du camarade; il *veut* faire dominer l'idéologie totalitaire, il *veut* l'intégration du citoyen dans une société

d'Etat collective; il *veut* (comme dernière conséquence) la destruction du prétendu ennemi de l'Etat, même si celui-ci ne revendique que les droits de l'homme et du citoyen pour lui et ses compatriotes. Nous croyons cependant qu'avant l'Etat ce sont l'individu, la famille, même une organisation d'utilité publique qui, conscients de leurs responsabilités, ont un droit à la liberté et à la créativité. Bien que la notion de «Conservare» ne soit pas aimée, qu'elle soit méconnue et «humiliée» nous ne saurions vivre sans préserver les valeurs humaines fondamentales et éternelles qui ont de tout temps prévalu, telles qu'elles sont comprises dans l'idée de la Croix-Rouge et qui doivent toujours et encore être réalisées par le meilleur du peuple, ou alors nous serions prêts

à échanger en toute responsabilité notre liberté contre une servitude spirituelle.

Aussi longtemps que la Croix-Rouge existera dans l'esprit d'Henry Dunant, qu'elle sera indépendante, libérale, neutre et universelle, elle sera dans notre pays le symbole et la *garante* d'une politique de la santé consciente de sa responsabilité librement consentie.

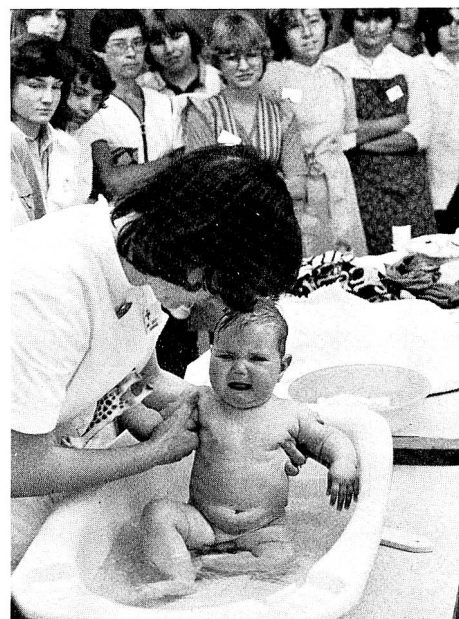
La Croix-Rouge suisse et l'Etat ont besoin l'un de l'autre, car l'Etat ne peut accomplir de manière adéquate ce que fait la Croix-Rouge suisse et la Croix-Rouge suisse ne peut venir à bout de sa tâche si elle n'est pas soutenue idéologiquement et financièrement par l'Etat. *De toute façon, la CRS donne un visage humain à l'Etat et à sa politique en matière de santé.*

Les camps d'information pour les professions soignantes de la Croix-Rouge suisse



Les jeunes apprécient particulièrement la présence d'infirmiers et d'infirmières dans ces camps qui peuvent leur donner des conseils et des explications utiles.

La Croix-Rouge qui réglemente, contrôle et organise la formation professionnelle dans le domaine des professions soignantes et paramédicales organise chaque année depuis 1969 des camps d'information à l'intention d'adolescents se destinant aux professions de la santé. Ce qui avait commencé il y a dix ans avec 50 participants a pris de l'extension puisque ce sont maintenant quatre camps d'information qui ont lieu chaque année avec la participation de plus de 200 jeunes: deux à La Lenk, un à St-Stefan et un au Chanet près de Neuchâtel. 1752 jeunes au total ont déjà pris part à ces camps. A l'occasion du dixième anniversaire de la création de ces camps d'information, une journée «Portes ouvertes» a été organisée à La Lenk pour permettre à la presse de se faire une idée plus concrète du déroulement de ces camps.



Il est nécessaire mais pas suffisant d'aimer les enfants pour devenir infirmière en pédiatrie!

La partie théorique est très variée: projections de films, de diapositives, groupes de travail et de discussions, jeux de saynètes. On y informe largement les participants sur les exigences du métier, sur la formation nécessaire, les divers domaines d'activité et les possibilités d'avancement dans la profession.

En ce qui concerne le côté pratique du métier, les jeunes apprécient beaucoup la présence d'infirmiers et d'infirmières de branches différentes qui peuvent leur donner des conseils, des explications utiles ou même leur montrer concrètement comment procéder à certains soins. Une infirmière a par exemple expliqué comment laver les cheveux d'une patiente qui ne peut pas se lever. Il importe en effet dans certains cas de «démystifier» la profession. Des jeunes filles qui rêvent de s'occuper de nourrissons doivent savoir qu'il ne suffit pas d'aimer les bébés pour devenir infirmières en pédiatrie. Leur activité consiste en effet à s'occuper d'enfants malades jusqu'à 16 ans mais aussi à savoir établir de bons contacts avec les parents qui participent de plus en plus aux soins. Devenir infirmière en pédiatrie ne veut pas dire que l'on fuit le monde des adultes. Au contraire. Une infirmière diplômée est appelée à assumer des tâches d'organisation et de direction. Cela est clairement mis en évidence grâce aux jeux de scènes. Un film très bien fait sur les soins psychiatriques montre les différents aspects techniques de la profession.

Une question importante que se posent souvent les candidates infirmières est de savoir si le baccalauréat est nécessaire. En fait, si l'on examine le niveau scolaire des élèves-infirmières en 1978, on constate que seules 5 % ont passé les examens de maturité. Cela n'est d'ailleurs pas l'essentiel. A côté du niveau scolaire, de la culture générale, les dispositions de l'élève, ses motivations et sa capacité de travail jouent un rôle considérable. Différentes filières sont d'ailleurs possibles selon le «bagage scolaire» que l'on a en main: on peut commencer par exemple en étant aide hospitalière puis, en passant par d'autres professions soignantes, aller jusqu'au diplôme qui ouvre des possibilités très larges, que ce soit dans un domaine spécialisé ou pour parvenir à une position de cadre. Le manque de per-



Les jeunes apprennent comment procéder concrètement à certains soins.

Photos Margrit Hofer, CRS

sonnel soignant étant en général très grand, il n'y a pas lieu de craindre le chômage, bien que le nombre des candidats aux professions soignantes ait beaucoup augmenté ces dernières années. Cela est dû d'une part à la récession, d'autre part à l'arrivée sur le marché du travail des jeunes des années à forte natalité.

Mais cela ne saurait durer. Selon les statistiques, à partir de 1982, le nombre des jeunes se destinant à ces

professions devrait commencer à diminuer, ces jeunes provenant justement du début des années de diminution de la natalité. Pour le même nombre de places, il y aura donc moins de candidats. Il est donc essentiel d'intensifier l'information. Celle-ci ne doit d'ailleurs pas être unilatérale et ces camps d'information apportent un exemple de ce qu'il est possible de faire dans l'intérêt bien compris des jeunes de 15 ou 16 ans.